

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy

Séance du : **4 avril 2022**

Convocation du : **28 mars 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le quatre avril, à 17h30 le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, Président, assisté de Jacques FRANCOU, secrétaire de séance.

Présents : Jacques FRANCOU ; Alain BOYOD ; Jean ROUSSEAU ; Monique BARTHELEMY ; Laurent CELCE ; Alain MANIVEL ; Christiane ACANFORA ; Michel RICOU-CHARLES ; Dominique TRUC ; Georges LESBROS ; Rémy FREY ; Fabien GASCARD ; Maurice CHAUTANT ; Josette REVOUX ; Jean-Marie GUEYRAUD ; Jean-Pierre BRIOULLE ; Olivier REGORD ; Christian GILARDEAU-TRUFFINET ; Christian AUBERT ; Jean BANAL ; Françoise BELLANGER ; Lamia CONTRUCCI ; Serge EYSSERIC ; Gérald GRIFFIT ; Claude DUBUT ; Bernadette SAUDEMONT.

Absents et excusés : Françoise PINET ; Anne-Marie GROS ; Marie-Paule ROGOU ; Roger AQUINO ; Robert PAUCHON ; Roland AMADOR ; Mallorie BOURGOGNE ; Jean-François CONTOZ ; Jean-Claude VALLIER ; Alain CAUSSE ; Rajaa TOUSSAINT.

Pouvoirs : Françoise PINET a donné pouvoir à Alain BOYOD ;
 Marie-Paule ROGOU a donné pouvoir à Michel RICOU-CHARLES ;
 Roland AMADOR a donné pouvoir à Fabien GASCARD ;
 Mallorie BOURGOGNE a donné pouvoir à Josette REVOUX ;
 Jean-François CONTOZ a donné pouvoir à Maurice CHAUTANT ;
 Alain CAUSSE a donné pouvoir à Christian GILARDEAU-TRUFFINET.

ORDRE DU JOUR : Vote des taux de la fiscalité directe locale

Par délibération n°2021/43 du 12 avril 2021, le conseil communautaire avait fixé les taux des impôts à :

TFPB : 7.72 %
 TFPNB : 35.98 %
 CFE : 26.13 %

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principale ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (13.17%) est transféré aux communes.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- **Décide** de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022 et donc de les maintenir à :
 TFPB : 7.72 %
 TFPNB : 35.98 %
 CFE : 26.13 %

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 32 dont 6 pouvoirs	Pour : 27	Abstention : 5	Contre : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20220404-De28_2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2022

Affichage : 11/04/2022

Pour le Président



Ainsi fait et délibéré à La Roche
des Arnauds
les jours, mois et an susdit.
Pour copie conforme

Le Président,

Michel RICOU-CHARLES